

**ADMINISTRATION COMMUNALE
D'AUBANGE
SERVICE MOBILITE**



ARRETE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Attendu la demande de la **Monsieur MULBACH Norbert**, domicilié rue de l'Eglise 27 à 6791 ATHUS, qui procède à des travaux de réfection de façade, rue de l'Eglise 27 à 6791 ATHUS ;

Considérant qu'un échafaudage sera présent, en discontinu, sur le trottoir durant la période des travaux ; qu'il y a lieu d'interdire le stationnement devant l'habitation et de sécuriser le passage des piétons et des ouvriers occupés sur le chantier ;

Attendu que ces travaux nécessitent le placement de signalisations adéquates telles que les panneaux (A31, A33, B19, B21, C35, C36, D1c ou d, F47), des balises, de l'éclairage et des feux tricolores, si nécessaire, travaux de catégorie 3 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour éviter les accidents et garantir la sécurité de la circulation routière ;

Vu les articles 133§2 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale ;

AUTORISE

- la pose d'un échafaudage placé sur le trottoir, devant l'habitation sise rue de l'Eglise 27 à 6791 ATHUS, durant la période des travaux précités

ARRETE :

Article 1. :

En raison des travaux précités, le stationnement des véhicules à moteur sera interdit, rue de l'Eglise 27, sur une longueur de 15m, à 6791 ATHUS, du **05 août 2017** au **27 août 2017** inclus.

Article 2. :

La signalisation routière adéquate sera placée par les soins du demandeur. L'équipement de sécurité sera équipé afin de pouvoir y attacher le présent arrêté. L'ensemble sera maintenue parfaitement visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3. :

Le présent arrêté sortira ses effets le 05/08/2017.

Article 4. :

Dans le cas où les présentes dispositions ne sont pas respectées, l'autorisation est considérée comme nulle et le demandeur est passible d'une amende administrative sur base de l'article 2.1.1. du règlement général de police.

AUBANGE, le 27/07/2017

Le Directeur Général f.f.,
GAUDRON R



Le Bourgmestre f.f.,
DONDELINGER JP.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Gaudron', written over a faint horizontal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Dondelinger', written over a faint horizontal line.